



GRÈVE DES FEMMES, le 8 mars, on se prépare !

Cette lutte est hélas toujours actuelle : les inégalités sexistes et l'oppression patriarcale sont toujours présentes. Journée internationale de lutte des femmes depuis 1910, nous devons porter ensemble le combat contre toutes les oppressions.

Car le quotidien des femmes, ce sont :

- les inégalités domestiques, les violences sexistes, verbales et physiques ;
- les stéréotypes de genre et les injonctions quant à leur corps, leur apparence, leur attitude ;
- les inégalités professionnelles enfin : écarts de salaire, temps partiel subi et précarité accrue, inégale progression de carrière, inégale retraite...

A l'école aussi, les discriminations sexistes sont importantes.

Dans l'Éducation Nationale, à corps-grade égal, les femmes gagnent 14% de moins que les hommes. 14% d'entre-elles sont à temps partiel contre 5% des hommes, essentiellement pour des raisons familiales et de double journée de travail. Cela a des effets sur l'évolution de carrière, sur la rémunération, sur le calcul de la retraite...

La volonté du gouvernement de pouvoir imposer une deuxième heure supplémentaire dans le second degré aggravera les inégalités de salaires, puisque les femmes, plus souvent à temps partiel, seront exclues du dispositif Heures Supplémentaires.

SUD éducation revendique l'abandon de ce projet et des créations de postes à hauteur des besoins.

Bien que 80% des professeur-e-s des écoles soient des femmes, un homme sur 5 est directeur d'école, contre une femme sur 8. De la même manière, les femmes sont majoritaires chez les agent-e-s techniques salarié-e-s par les collectivités territoriales, mais ce sont souvent des hommes qui sont nommés agent-chef par la direction.

Le 8 mars est une journée internationale de convergence de toutes nos luttes, celles des femmes d'ici et d'ailleurs. SUD Éducation dépose un préavis spécifique pour le 8 mars couvrant l'ensemble des personnels, de la maternelle à l'Université, et soutient les nombreuses initiatives qui auront lieu sur tout le territoire : manifestations, rassemblements, assemblées générales...

Sud Education revendique

- une formation des personnels à des pédagogies antisexistes et à l'éducation aux sexualités ;
- l'égalité salariale entre les hommes et les femmes et la réduction du temps de travail pour permettre l'articulation vie privée/vie publique ;
- une réelle prévention des paroles/actes/agressions sexistes et LGBTQIphobes au travail et des mesures lorsqu'ils ont lieu.



Des démissions en augmentation

Depuis 2012, on constate une montée inquiétante du nombre de démissions chez les enseignants. Une progression qu'ignore volontairement le gouvernement. Force est de constater le refus de prendre en compte la souffrance au travail des enseignants, et l'absence de réponse apportées par le Ministère face à ce phénomène.

Qu'est-ce qui pousse les enseignants à démissionner ?

Selon les données du rapport Carle sur le budget de l'Éducation nationale, on est passé de 1% de démission chez les stagiaires en 2012 à 3.2% en 2015-2016 dans le premier degré. On suit la même évolution chez les stagiaires du second degré où on passe de 1.1% à 2.5%. Et c'est sans compter les académies qui vont jusqu'à refuser les démissions tant leur déficit en personnel est important !

Les raisons de ces démissions sont liées aux conditions de travail : organisation pathogène du travail, manque de reconnaissance, affectation non-désirée, salaire de misère.

Dans l'académie d'Amiens, neuf arrivants sur dix sont des néo-titulaires, affectés le plus souvent contre leur gré. 15 % d'entre eux, dans le second degré, refusent leur affectation avant la rentrée.

Évolution des démissions d'enseignants depuis 2012

Année scolaire	Enseignants du premier degré				Enseignants du second degré			
	Recrutements à la rentrée scolaire	Nombre de démissions			Recrutements à la rentrée scolaire	Nombre de démissions		
		Stagiaires	Taux de démission des stagiaires	Titulaires		Stagiaires	Taux de démission des stagiaires	Titulaires
2015-2016	13 629	434	3,18 %	539	14 963	371	2,48 %	641
2014-2015	16 372	298	1,82 %	453	19 313	335	1,73 %	404
2013-2014	8 204	99	1,21 %	342	13 110	141	1,08 %	372
2012-2013	6 015	65	1,08 %	299	10 496	120	1,14 %	416
Total	44 220	732	1,66 %	992	57 882	967	1,67 %	1 833

Source : MENESR

Infantilisation, alourdissement des tâches administratives, pressions psychologiques, au détriment du temps passé à essayer de réduire les inégalités entre les élèves, sont des sentiments qui dominent chez l'ensemble des enseignants.

Pour les stagiaires, alors que leur formation est de notoriété publique d'une piètre qualité, il s'agit de visite en visite, de processus infantilisant martelé avec « bienveillance » de rendre serviles les personnels supposés enseigner l'esprit critique et l'émancipation.

La solution du ministère ? Le recrutement de personnels contractuels qui n'auront pas eu le temps de formation nécessaire, au statut et au salaire précaires. Jetables, il n'apparaîtront pas dans ces statistiques.

Pour Sud Éducation, l'école doit apporter une égalité des chances pour tous les élèves.

Sud Éducation revendique :

- une vraie formation complète pour les futures enseignant-e-s et une entrée progressive dans le métier.
- la fin des inspections jugées infantilisantes.
- la titularisation de tous les personnels.
- la revalorisation des salaires dès l'entrée dans le métier.

Suppression des heures dans les lycées et collèges : la mobilisation se met en place!

Collégiens, lycéens et professeurs touchés dans l'exercice de leurs fonctions par des conditions de travail et d'accueil toujours plus dégradées !

Collège Etouvie Rosa Parks à Amiens

Classé en REP+ (Zone d'éducation prioritaire, le collège Rosa Parks voit sa dotation horaire fortement diminuée. L'établissement perdra 43h d'enseignement, l'équivalent de deux postes et demi de travail, qui se ressentira par des heures supplémentaires pour les professeurs et des effectifs alourdis encore une fois. Les professeurs déplorent des conditions de travail dégradées, passant davantage de temps à faire de la discipline au lieu de s'attarder sur le suivi des élèves les plus en difficultés.

Cette politique signe la fin de l'éducation prioritaire !

Le personnel se mobilise : lettre aux parents, interpellation du député de circonscription, du DASEN, de l'Inspecteur académique, conférence de presse, occupation de l'établissement. Un pré-avis de grève est déposé à partir de lundi 4 février jusqu'aux vacances.

Au lycée Lamarck à Albert

Au lycée, la dotation diminue, c'est 40 heures, une classe et un poste qui sont supprimés. La réforme du lycée se fait sans aucun moyen !

Suite à une audience au Rectorat infructueuse, la mobilisation s'organise. Une motion pour le CA est déposée, l'interpellation du maire a permis son soutien, avec courrier à la Rectrice et à Xavier Bertrand. Une réunion est prévue, le 26 février, avec les parents d'élèves et la presse dans les locaux de la mairie.

L'impact humain et scolaire de ces politiques en sera catastrophique. Tous les dispositifs mis en œuvre pour faire progresser les élèves : dédoublement des classes, co-intervention, dispositif de soutien en faveur des élèves à besoins, ne pourront plus être assurés.

Sud Éducation soutien et encourage les différents établissements à se mettre en lien pour élargir les mobilisations et porter collectivement les revendications.

Sud Éducation revendique:

- plus de moyens humains et financiers pour permettre la réussite de tous les élèves**
- des effectifs de classe ne dépassant pas 20, 16 en Zone Prioritaire, et 12 en Segpa**
- des temps de concertations entre les équipes éducatives pour de vrais dispositifs d'aide et de prévention**

Nous contacter

Sud Éducation, 3-5 rue Jean Godris,
80000 AMIENS
Mail : somme@sudeducation.org
www.sudeducation-somme.org
Facebook : SUD Éducation Somme - 80
Portable : 06 07 05 76 67
Permanence le jeudi de 14h à 17h,
3-5 rue Godris (centre ville) Amiens

Bulletin bimestriel du syndicat Sud-Éducation 80 imprimé au siège du syndicat. **CPPAP 0920 S 07511** Dépôt légal Amiens centre de tri. – Directeur de publication : Bertrand Hansart. Dispensé de timbrage. Prix au numéro : 1,5€. Abonnement : 10 €/an. **ISSN 2430-1655**

éducation
Sud80

EXPRESSION DE SUD EDUCATION SOMME
3-5 RUE JEAN GODRIS,
80000 AMIENS

AMIENS PPDC

P7

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Déposé le : 28/02/2019

A distribuer avant le : 09/03/2019

Carte scolaire : une rentrée 2019 inacceptable pour Sud Éducation

La convention ruralité que le gouvernement a signée à la fin du mois de décembre 2018, se traduira par la suppression des petites écoles du département et renforcera la territorialisation de l'Éducation telle que la conçoit J.M. Blanquer.

Dans la Somme, nombre de parents d'élèves des secteurs ruraux s'inquiètent et se mobilisent (comme les parents d'élèves du RPI de l'Épine, de Bayonvillers-Lamotte-Warfusée-Guillaucourt-Wiencourt-Cayeux). Mais leur colère reste vaine, et les décisions ministérielles loin des réalités du terrain demeurent inflexibles. C'est ainsi qu'à la rentrée prochaine ce ne sont pas moins de 26 villages qui perdraient leur école et 27 écoles qui fermeraient (contre «seulement» 2 l'an passé!).

Les élèves concerné-e-s seraient alors réparti-es sur les RPC des secteurs. Cette répartition se fait au mépris des élèves qui verront leur temps de trajet augmenter (passer d'une école à 5km à une école à 30km de chez soi pour certains). Pour les parents qui le peuvent le recours à l'école privée est un choix « plus acceptable ». Sud Éducation rejette cette politique qui détériore les services publics de l'Éducation et ne permet pas une égalité des chances de réussite de tous les enfants.

Autre grand perdant de cette carte scolaire, les établissements en REP et REP+, où les moyens humains et financiers sont loin d'être à la hauteur des besoins. La création de postes « à effectifs réduits », (CP et CE1 à 12) va se faire au détriment des classes de maternelle et des cycle 3 qui verront leurs effectifs exploser, pour appliquer ce dispositif « dit de réussite », qui se fait à moyens constants ! Dans l'enseignement spécialisé, c'est le même constat d'une éducation prioritaire qui n'est plus la priorité du gouvernement. Seule compte, celle des économies budgétaires.

Pour une école plus juste et égalitaire, Sud Éducation revendique :

- des moyens humains et financiers à la hauteur des besoins ainsi que la titularisation de tous les personnels de l'éducation**
- des effectifs de classe à 20 élèves maximum, et 14 en zone prioritaire**
- des écoles à taille humaine avec des personnels et des parents qui se connaissent**
- la concertation des enseignants dans les refontes des programmes**